



Double nationalité et mariage avec un étranger

Par **lakiff**, le **01/05/2010** à **16:09**

Bonjour,voilà mon souci! mon amis est français par son père et allemand par sa mère. né en Allemagne, et ayant fait ces études en Allemagne. voulant ce marier avec une étrangère il ce demande qu'elle nationalité devra t'il utilisé?serait t'il préférable la française parce que résident en France ou l'allemande si a l'avenir il doit retourner en Allemagne, ou devra t'il déclarer son mariage dans les deux États ,ce qui est logique il me semble vue qu'il s'agit de la même personne!! en plus on s'inquiète quand ta la nationalité des enfants vue qu'il en attend , seront t'ils français et allemand peu importe le lieu de naissance? rnen plus en attendant de trouver un boulot , en fin d'études il souhaiterai savoir si il a le droit de demander une aide chaumage en France parce qu'il va y vivre avec sa fiancée ou en Allemagne,la ou de source sur il y' a droit ? ou serai t'il possible de bénéficier des deux ?légalement bien sur!!rn une autre question sont diplome obtenue en Allemagne n'étant pas un master mais un diplôme selon le système allemand on ce demande a quoi est 'il équivalent ! serai t'il préférable pour lui finalement de prendre sa femme avec lui en Allemagne?rvoilà !j'attends vos réactions et vos suggestion et si vous savez qui peut vraiment nous renseigner faites nous savoir rmerci!!